ANNEXE AU MÉMOIRE TECHNIQUE

Chantier – type fictif de réhabilitation de 2 bassins servant à l'élaboration du mémoire technique permettant d'analyser et de noter le critère « valeur technique »

Les données présentées dans cette annexe doivent permettre de renseigner le mémoire technique dont la trame est jointe au DCOE :

1. Moyens humains et techniques
 - préciser les personnels affectés au chantier et leur rôle ;
 - fournir un organigramme ;
 - lister les équipements, matériels, véhicules et engins affectés au chantier, décrire leur tâches ;
 - préciser les prestations susceptibles d'être sous-traitées.

2. Organisation du chantier
 - décrire les moyens et méthode de conduite/déroulement de la phase de préparation et de mise en œuvre des installations de chantier ;
 - décrire le programme d'exécution des travaux, préciser le déroulement et la méthodologie des travaux ;
 - fournir le planning prévisionnel détaillé du chantier ;
 - lister les pièces fournies dans le dossier des ouvrages exécutés (nature et format des pièces)

3. Maîtrise de la qualité
 - préciser les procédures d'assurance qualité mises en place ;
 - indiquer les modalités de contrôles intérieurs (internes et externes) à la charge de l'entreprise
 - fourniture d'exemples de fiches de contrôle

4. Mesures de santé et de sécurité
 - décrire les mesures préventives prises concernant la santé des intervenants et la sécurité relatives au chantier

5. Maîtrise de l'environnement
 - décrire les mesures prises pour la gestion des déchets (collecte, tri, évacuation, stockage, recyclage, contrôles, traçabilité…)
 - identification des risques et description des mesures de protection du milieu naturel et de réduction des nuisances ;
 - préciser les éléments en lien avec la culture interne de l'entreprise en matière d'environnement.

Les travaux portent sur la remise en état de 2 bassins routiers dont les caractéristiques sont décrites ci-après.

Les travaux se déroulent pendant la période estivale. La période de préparation est de 1 mois (30 jours calendaires). Le délai d'exécution des travaux (hors période de préparation) est fixé à 90 jours calendaires.
L'accès à chacun des bassins s'effectue en empruntant la voirie départementale (sur environ 2 km depuis la route nationale), ce qui nécessite la mise en place d'une signalisation temporaire.

Les bassins sont distants d'environ 5 kilomètres l'un de l'autre.

Bassin n°1 :
(cf planches état actuel/état projeté)







surface talus : 600 m²

Les principaux travaux consistent à :

- curer et nettoyer le bassin ;
- remplacer en totalité l'étanchéité (remplacement du DEG) ;
- démolir l'ouvrage de régulation existant ;
- déposer le dispositif de débourbeur/deshuileur
- réaliser une dalle béton en fond de bassin ;
- construire un muret de ceinture ;
- créer un regard by-pass et un réseau de dérivation ;
- construire un dispositif de régulation en sortie de bassin ;
- équiper l'ouvrage d'entrée de barrettes brise-énergie ;
- réaliser une rampe d'accès et murs de soutènement de rampe d'accès ;
- remodeler, végétaliser les pentes de talus ;
- mise en place d'équipements (escalier métallique d'accès au dégrilleur, garde-corps...)
- remplacer des clôtures.

Quantités :

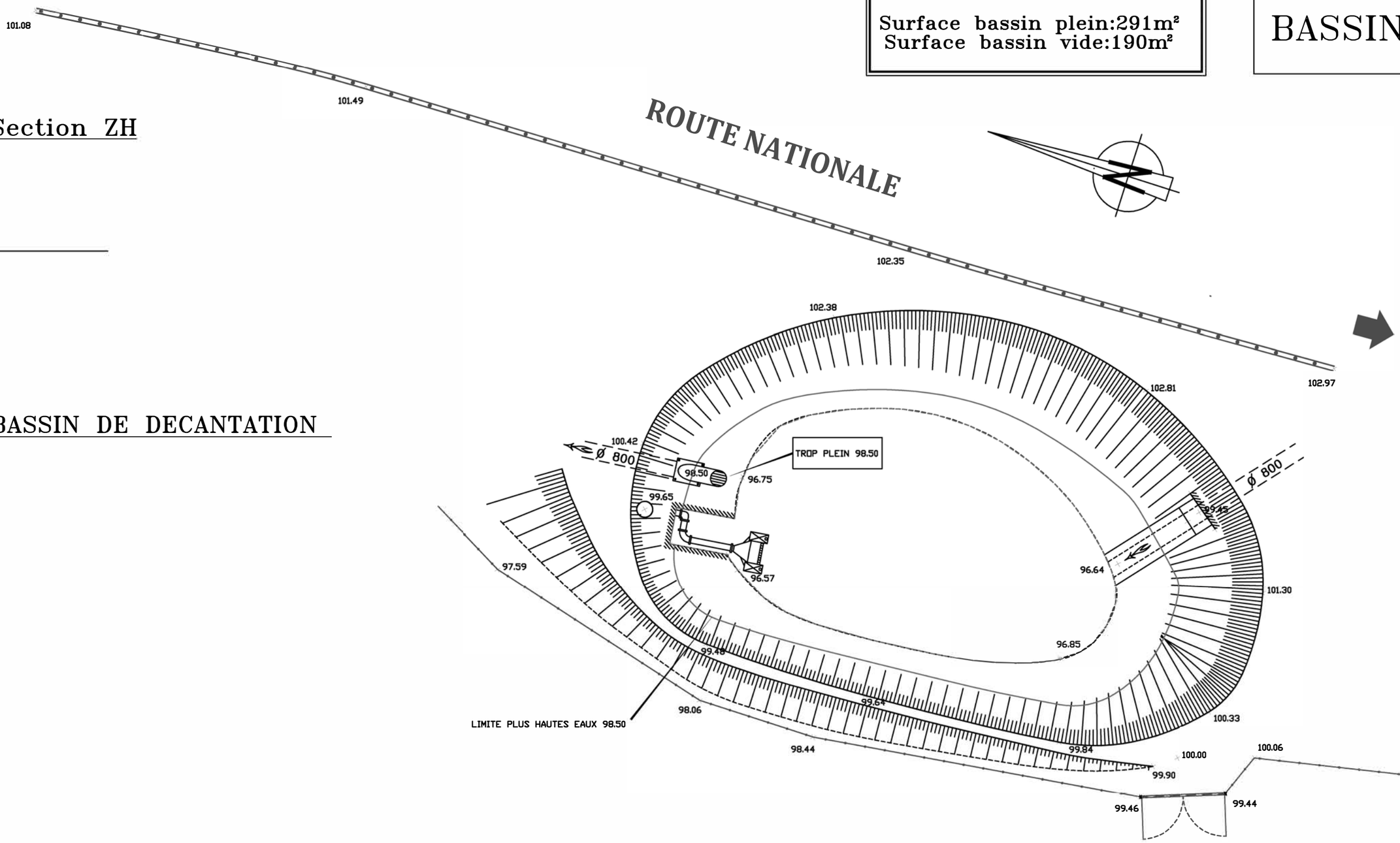
- curage et évacuation : 120 m³
- dispositif d'étanchéité : 780 m²
- dalle béton : 200 m²

- muret de ceinture côté Est : hauteur : 2 m et longueur : 23 m
- muret de ceinture côté Ouest : hauteur : 0,5 m et longueur : 46 m
- rampe d'accès: 38 m²
- murs de soutènement rampe d'accès (ep : 0,20 m) hauteur variable : 4,5 m³
- barrettes béton sur ouvrage d'entrée : 3,2 m
- talus : 550 m²
- réseau de dérivation après regard by-pass : 40 m
- escalier d'accès au dégrilleur : longueur 6 m, garde-corps : longueur 25 m
- dépose et repose de clôture : 40 m

Surface bassin plein:291m²
Surface bassin vide:190m²

BASSIN N°1

Section ZH



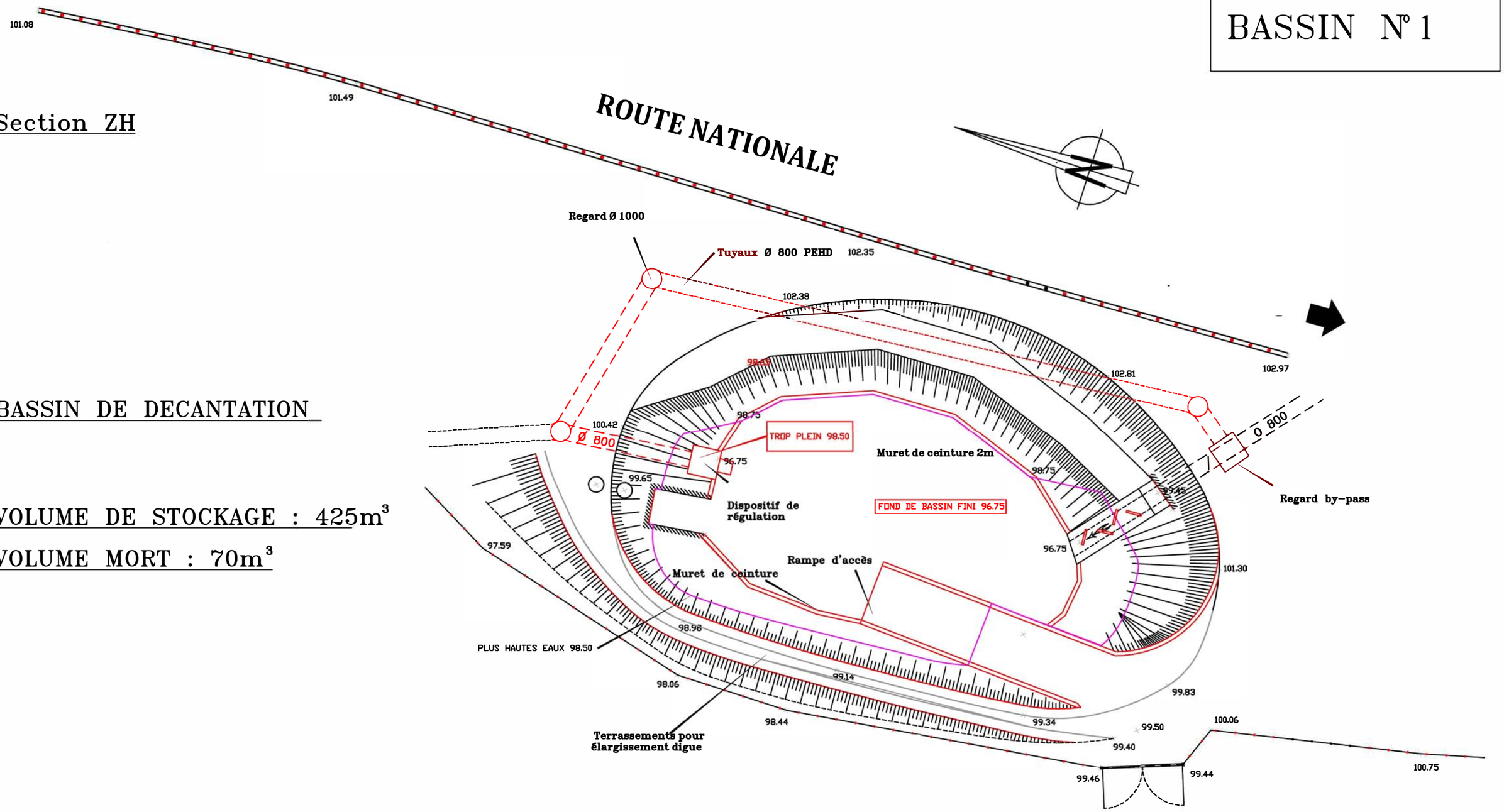
BASSIN DE DECANTATION

Echelle: 1/200

ÉTAT ACTUEL

BASSIN N° 1

Section ZH



BASSIN DE DECANTATION

VOLUME DE STOCKAGE : 425m^3

VOLUME MORT : 70m^3

Echelle: 1/200

PROJET

Bassin n°2 :
(cf planches état actuel/état projeté)





surface talus : 600 m²

Les principaux travaux consistent à :

- curer et nettoyer le bassin ;
- remplacer en totalité l'étanchéité (remplacement du DEG) ;
- réaliser une dalle béton en fond de bassin ;
- construire de murets de ceinture et de tranquillisation des effluents;
- créer un regard by-pass et un réseau de dérivation ;
- créer un ouvrage de sortie (dispositif de régulation) ;
- réaliser une rampe d'accès ;
- murs de soutènement rampe d'accès (ep : 0,20 m) hauteur variable : 7 m³
- remplacer les clôtures.

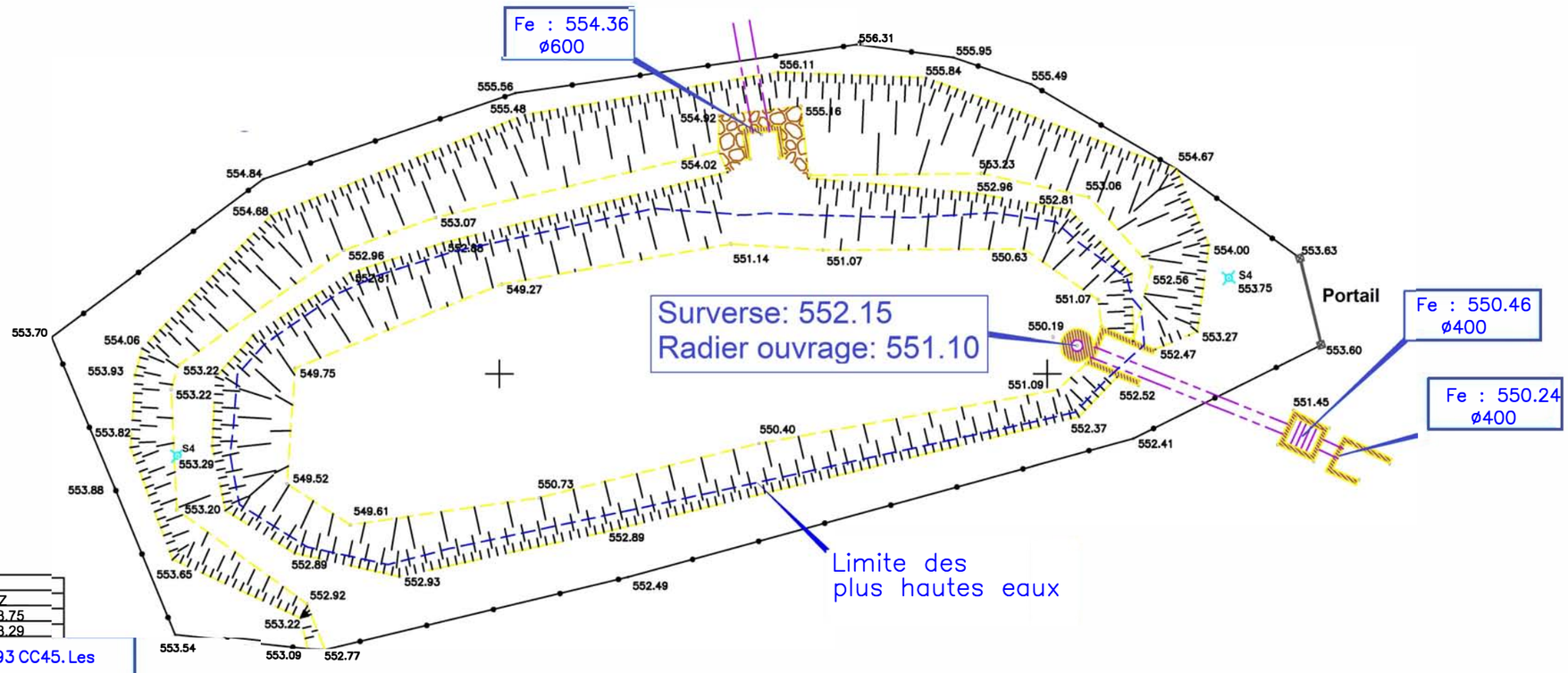
Quantités :

- vidange des eaux de bassins : 120 m³
- curage et évacuation : 30 m³
- dispositif d'étanchéité : 600 m²
- dalle béton : 250 m²
- muret de ceinture : hauteur variable de 1,80 à 2,30 m et longueur : 60 m
- muret de tranquillisation : hauteur variable de 0,60 m à 1,00 m et longueur : 13 m
- rampe d'accès: 35 m²
- murs de soutènement rampe d'accès (ep : 0,20 m) hauteur variable : 7 m³
- réseau de dérivation après regard by-pass : 25 m
- escalier d'accès au dégrilleur : 2 m
- garde-corps : 70 m
- pose de clôture : 110 m

BASSIN N°2

PLAN TOPOGRAPHIQUE
ECHELLE : 1/200

ETAT ACTUEL



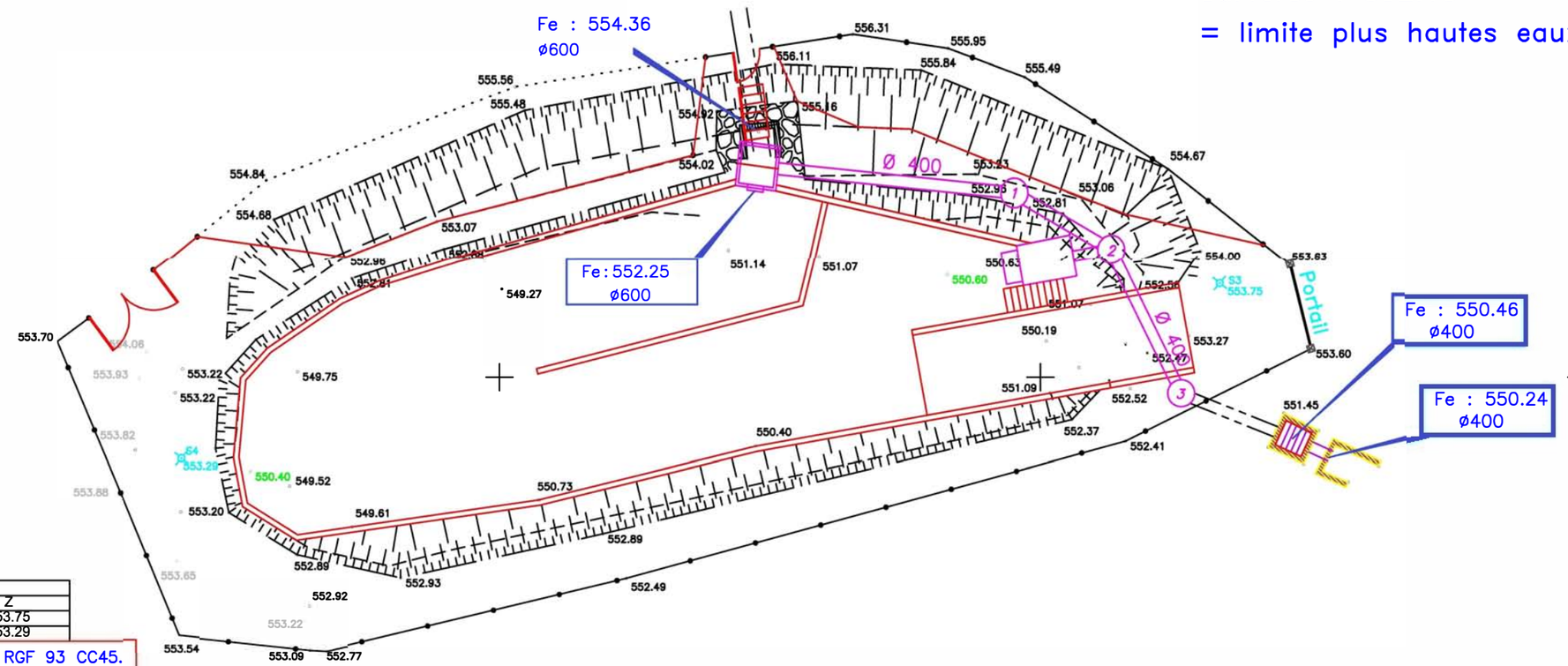
COORDONNEES DES STATIONS			
MAT	X	Y	Z
S.3	1717636.52	4231526.62	553.75
S.4	1717642.99	4231488.25	553.29

NOTA Les coordonnées sont rattachées au système RGF 93 CC45. Les altitudes sont rattachées en IGN 69.

BASSIN N°2

PLAN TOPOGRAPHIQUE
ECHELLE : 1/200

PROJET



COORDONNEES DES STATIONS			
MAT	X	Y	Z
S.3	1717636.52	4231526.62	553.75
S.4	1717642.99	4231488.25	553.29

NOTA : Les coordonnées sont rattachées au système RGF 93 CC45.
Les altitudes sont rattachées en IGN 69.

Volume de stockage : 395m³
Surface bassin plein : 253m²
Surface bassin vide : 228m²

E= 1717.620
E= 1717.640
E= 1717.660
N= 4231.480
N= 4231.500
N= 4231.520
N= 4231.540